



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



# PROJET DE RESEAU EDUCATION PRIORITAIRE 2015-2019



## ACADEMIE DE CRETEIL

### PROJET DE RESEAU 2015-2016

|                           |                      |                        |                                    |
|---------------------------|----------------------|------------------------|------------------------------------|
| <b>Nom du réseau REP+</b> | <b>POLITZER</b>      |                        |                                    |
| <b>Ville</b>              | <b>LA COURNEUVE</b>  | <b>Circonscription</b> | <b>LA COURNEUVE</b>                |
| <b>Principal</b>          | <b>M. AFCHAR</b>     | <b>IEN</b>             | <b>M. CHAUDUN</b>                  |
| <b>IA-IPR référent</b>    | <b>Mme SURATTEAU</b> | <b>Coordonnateur</b>   | <b>Mme DUCORON<br/>Mme GRONDIN</b> |

***Références :*** ***Loi du 8 juillet 2013 pour la refondation de l'école***

***Circulaire n° 2014-077 du 4-6-2014 - [Refondation de l'éducation prioritaire](#) – BO n°23 du 05-06-2014***

Votre projet de réseau sera élaboré à partir de l'autoévaluation du contrat ECLAIR ou RRS 2011-2014 et en lien avec le référentiel de l'éducation prioritaire.

Il s'articulera autour des axes suivants :

Ce document constitue un cadre pour la rédaction du projet de réseau 2015-2019.

Il appartient à chaque réseau, sous la conduite des pilotes, de présenter des axes de travail, des organisations ou des dispositifs particuliers. Tout document peut être joint en annexe afin de compléter le projet de réseau.

Pendant les quatre années du projet de réseau, une auto-évaluation annuelle sera menée afin de réactualiser le projet en fonction des évolutions observées. Les modifications apportées pourront faire l'objet d'avenants au document initial.

## I/ STRUCTURE DU RÉSEAU

### I.1/ COMPOSITION DU RESEAU

| <b>Collège – Tête de réseau</b> |                         | <b>Effectifs élèves</b> |
|---------------------------------|-------------------------|-------------------------|
| GEORGES POLITZER                |                         | 715                     |
| <b>Ecoles</b>                   | <b>Nom du directeur</b> | <b>Effectifs élèves</b> |
| ANGELA DAVIS MATERNELLE         | Mme SOCROUN             | 164                     |
| ANGELA DAVIS ELEMENTAIRE        | M. NOGARET              | 223                     |
| PAUL DOUMER MATERNELLE          | Mme MEZIRA              | 185                     |
| PAUL DOUMER ELEMENTAIRE         | Mme GOUZIEN             | 253                     |
| ROBESPIERRE MATERNELLE          | Mme AMOURA              | 244                     |
| ROBESPIERRE ELEMENTAIRE         | Mme VERDEGUEZ           | 252                     |
| ROSENBERG MATERNELLE            | M. BROCH                | 132                     |
| JULES VALLES ELEMENTAIRE        | M. NAYARADOU            | 275                     |
| <b>TOTAL des effectifs</b>      |                         | <b>2443</b>             |

#### Composition du comité de pilotage du réseau

M. AFCHAR, Principal du collège  
M. CHAUDUN, I.E.N. La Courneuve  
Mme CYPRIA-CELMA Christiane, Principale adjointe du collège  
M. BENEZ Olivier, Directeur de la SEGPA Politzer  
Mme VERDEGUEZ Maria, Directrice élémentaire Robespierre  
M. NAYARADOU Emmanuel, Directeur élémentaire J. Vallès  
M. NOGARET Jacques, Directeur élémentaire Angéla Davis  
Mme GOUZIEN Alexandra, Directrice élémentaire P. Doumer  
M. BARRAUX Etienne, Professeur E.P.S.  
Mme MICHON Elodie, Professeur physique chimie  
Mme GROS Emilie, Documentaliste  
Mme BARES Marina, CPE  
M. MONTENVERT François, Professeur S.V.T.  
M. POIRIER Philippe, Professeur de mathématiques  
Mme Dureçu Marina, Professeur Arts plastiques  
Mme DUCORON Laurence, Coordinatrice REP La Courneuve  
Mme GRONDIN Karine, Coordinatrice REP La Courneuve

## Composition du conseil école/collège et le cas échéant des commissions associées

M. AFCHAR, principal du collège Politzer  
Mme CYPRIA, principale adjointe du collège Politzer  
M. BENEZ, directeur de la SEGPA Politzer  
M. KEBOUCHI Kadir, formateur REP+

Mme BARADJI, professeur de français  
Mme CEBRIAN, professeur de français  
M. DOMENECH, professeur d'anglais de la 6<sup>e</sup>  
M. PLACIDE, professeur de mathématiques  
M. TESTON, professeur d'histoire et de géographie

M. CHAUDUN, inspecteur de l'Education Nationale à La Courneuve  
Mme VERDEGUEZ Maria, directrice de l'école élémentaire Robespierre  
Mme CARON Muriel, professeur des écoles à l'école élémentaire Robespierre  
M. NAYARADOU Emmanuel, directeur de l'école élémentaire J. Vallès  
Mme REVEREAU Marie-Charlotte, professeur des écoles à l'école élémentaire J. Vallès  
Mme GOUZIEN Alexandra, directrice de l'école élémentaire P. Doumer  
Mme HAMMAOUI Nadia, professeur des écoles à l'école élémentaire P. Doumer  
M. NOGARET Jacques, Directeur élémentaire Angéla Davis  
Mme GERVOIS Corinne, professeur des écoles à l'école élémentaire A. Davis  
Mme SOCROUN Martine, directrice de l'école maternelle A. Davis  
Mme TAMIMOUNT Linda, directrice de l'école maternelle P. Doumer  
Mme DUCORON Laurence, coordonnatrice des REP de La Courneuve  
Mme GRONDIN Karine, Coordonnatrice REP La Courneuve

## I.2/ RESSOURCES HUMAINES

### Enseignants et personnels

### Missions spécifiques

| Nombre de postes en 2014-2015        | Total                                      | Dont titulaires | Dont contractuels |  | Nombre de postes en 2014-2015            |   |
|--------------------------------------|--|-----------------|-------------------|--|--|---|
| Enseignants du 1 <sup>er</sup> degré | 89   | 80              | 2                 |  | Coordonnateur de réseau (quotité)        | 2 |
| Enseignants du 2 <sup>nd</sup> degré |  |                 |                   |  | formateur REP+                           | 1 |
| Enseignants SEGPA                    |  |                 |                   |  | Autre (à préciser)                       |   |
| RASED                                |  |                 |                   |  |  |   |
| COP                                  |  |                 |                   |  |  |   |
| CPE                                  |  |                 |                   |  |  |   |
| Médecin scolaire (quotité)           |  |                 |                   |  | <b>Nombre de postes en 2014-2015</b>     |   |
| Infirmier (quotité)                  |  |                 |                   |  | PMQC*                                    | 1 |
| Assistante sociale (quotité)         |  |                 |                   |  | Scolarisation des moins de 3 ans         |   |
| Personnel administratif              |  |                 |                   |  | CLIS                                     | 1 |
| Assistants pédagogiques              |  |                 |                   |  | ULIS                                     |   |
| Assistants d'éducation               |  |                 |                   |  | UPE2A                                    | 2 |
| Contrats aidés                       | 21 EVS<br>2 CUI<br>(chiffres de juin 2015) |                 |                   |  | Dispositifs relais (ateliers ou classes) |   |
| ATOS/ATSEM                           |  |                 |                   |  | Autre (à préciser)                       |   |
| Autres (à préciser)                  | 6 EFS                                      |                 |                   |  |  |   |

\*PMQC : plus de maîtres que de classes

## II/ORIENTATIONS PEDAGOGIQUES ET EDUCATIVES - PLAN D' ACTIONS DU RESEAU

### 1. Orientations pédagogiques et éducatives

Préciser les orientations pédagogiques prioritaires du réseau pour les 4 années à venir, au regard du diagnostic et des 6 priorités du référentiel de l'éducation prioritaire:

|  |   |
|--|---|
| <p><b>1</b> <b>Garantir l'acquisition du « lire, écrire, parler »</b></p>                                  | <p>Un enseignement structuré de la langue orale est mis en place dès l'école maternelle, au quotidien, par le biais de moments institutionnalisés.</p> <p>Dans chaque niveau du réseau, des moments de travail en équipe sont spécifiquement consacrés aux pratiques de lecture et d'écriture dans le quotidien des enseignements. Des formateurs et chercheurs sont sollicités.</p> <p>Les mathématiques font l'objet d'un travail soutenu pour permettre le réinvestissement des compétences et des connaissances mathématiques en situation de résolution de problème.</p> |
| <p><b>2</b> <b>Conforter une école bienveillante et exigeante</b></p>                                      | <p>Les projets d'école, d'établissement et de réseau visent le bien-être des élèves et un bon climat scolaire.</p>  |
| <p><b>3</b> <b>Mettre en place une école qui coopère utilement avec les parents et les partenaires</b></p> | <p>Des rencontres individuelles avec les familles, où la confidentialité est respectée, sont mises en œuvre pour la remise des résultats aux évaluations ou des bulletins en main propre.</p> <p>Des journées « classes ouvertes en activité » sont organisées dans les classes de CP.</p> <p>Des liens sont établis avec les médiathèques de la ville.</p> <p>Les relations sont établies entre les établissements scolaires et le coordonnateur du PRE.</p>   |

|   |   |
|---|---|
| <p><b>4</b> <i>Favoriser le travail collectif de l'équipe éducative</i></p>       | <p>Les temps de travail en équipe sont institués dans les emplois du temps, dans les écoles et au collège.<br/>La coprésence enseignante est pratiquée dans l'école du réseau qui met en place le dispositif PMQC (école élémentaire Robespierre). Ce dernier permet des échanges sur les pratiques pédagogiques.</p> |
| <p><b>5</b> <i>Accueillir, accompagner, soutenir et former les personnels</i></p> | <p>Le projet de réseau exprime les besoins de formation et organise le programme de formation du réseau avec les centres de ressources et dans le cadre des plans de formation du premier et du second degré.<br/>Les conseillères pédagogiques de circonscription développent les visites conseil.</p>               |
| <p><b>6</b> <i>Renforcer le pilotage et l'animation des réseaux.</i></p>          | <p>Une rencontre du chef d'établissement, de l'IEN et de l'IA-IPR référent est instituée. Les coordonnatrices y sont régulièrement associées.</p>   |

## 2. Plan d'actions du réseau

❖ *Présenter le plan d'actions pour les domaines suivants :*

### ***Suivi, accompagnement et aide aux élèves, pour mieux prendre en charge la difficulté scolaire***

#### **Priorité 1 : Garantir l'acquisition du « lire, écrire, parler »**

**Cycle 1 :** Acquisition et développement de *la conscience phonologique*. Mise en place d'outils communs du projet lecture « Agir pour l'école ».

**Cycle 2 :** Développement de la conscience phonologique, travail de la fluence et de la compréhension de différents types d'écrits..

**Cycle 3 :** Fluence et compréhension de différents types d'écrits, favoriser le travail de recherche et susciter l'envie de lire.

Mise en place du dispositif ROLL (Réseaux des observatoires locaux de la lecture) au cycle 3 avec le PMQC de l'école élémentaire Robespierre.

**Cycle 4 :** Travail de compréhension en variant les supports. Favoriser les échanges, les discussions autour des textes, des livres.

*(Le travail phonologique est fondamental au cycle 1 et au cycle 2. Au cycle 3, il peut aussi être mis en place pour des élèves allophones ou en grande difficulté).*

Voir la fiche action transmise « Mieux comprendre les lectures »

Une autre fiche action sur « Phonologie et fluence » sera transmise fin avril 2016, après les concertations entre enseignants des 3 cycles, remplacés par la brigade REP+

#### **Priorité 2 : Conforter une école bienveillante et exigeante**

Pour un engagement plus concluant des élèves dans le travail scolaire et un apprentissage de l'autonomie, les enseignants veillent au quotidien, au langage et à la posture de leurs élèves au sein de l'établissement scolaire.

#### **Priorité 3 : Mettre en place une école qui coopère utilement avec les parents et les partenaires**

Mise en place de l'outil « Mallette des parents CP ». Voir fiche action « Coopérer avec les parents pour la réussite scolaire des élèves ».

Partenariat entre les établissements scolaires et les médiathèques de la ville qui prennent part aux projets en lien avec la littérature, la lecture.

Continuité du partenariat avec le Dispositif de Réussite Educative de la ville et les éducateurs de la Fondation Jeunesse Feu Vert.

#### **Priorité 4 : Favoriser le travail collectif de l'équipe éducative**

Formations de proximité en deux temps avec un retour sur pratiques.

Mise en place du dispositif ROLL (Réseaux des observatoires locaux de la lecture) au cycle 3 avec le PMQC de l'école élémentaire Robespierre.

Conception d'évaluations communes.

Correction collective des évaluations.

Harmonisation des attentes et des exigences des enseignants vis à vis de leurs élèves.

#### **Modalités d'évaluation des élèves**

#### **Priorité 2 : Conforter une école bienveillante et exigeante**

Les outils du ROLL pour un diagnostic en lecture sur le cycle 3.

Mise en place efficiente des PPRE sur la liaison CM2-6<sup>ème</sup>.

#### **Prévention du décrochage scolaire**

#### **Ambition scolaire et parcours d'orientation (notamment dans le cadre du parcours individuel d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel)**

orientation en seconde : 97 % hors CAP

66 % en seconde GT et 44 % en seconde professionnelle

Parcours d'orientation : néant sauf en SEGPA et un stage et un forum pour les 3<sup>ème</sup>.





❖ **Présenter le plan de formation prévisionnel sur les 4 ans du projet :**

**Priorité 5 : Accueillir, accompagner, soutenir et former les personnels**

En 2015-2016 :

- 2 formations de 12 heures sur la lecture :

Développer la continuité de la didactique de la lecture de l'école au collège (cycle 3, 2016) 12 heures

Travailler la maîtrise de la langue en s'appuyant sur les conseils écoles-collèges (SOCLE 2016) 12 heures

Formations sur le climat scolaire

- Intervention sur le climat scolaire par le sociologue Gautier Scheifler
- Formation par la Mission Vie Scolaire de la DSDEN de Bobigny
- Intervention de M. Jean-Pierre Rosenczweig, ancien président du tribunal pour enfants de Bobigny, présente le jeu « La place de la loi »
- Intervention d'un journaliste sur les outils d'internet au sujet de la radicalisation après les événements de novembre 2015.

Formations de proximité pour l'an prochain :

L'évaluation

Formations disciplinaires

le numérique

le bien-être pour bien enseigner

❖ *Présenter, dans le cadre des orientations pédagogiques et éducatives du réseau, la mise en œuvre des dispositifs suivants :*

**Accueil des moins de 3 ans**

Une TPS à l'école maternelle Robespierre ouvre à la rentrée 2016.

Cf. projet joint.

**Plus de maîtres que de classes**

1 enseignant supplémentaire (PMQC) sur l'école élémentaire Robespierre à la rentrée 2015.

Cf. projet joint.

**Accompagnement continu des élèves de 6<sup>ème</sup>**

Inclusion d'élèves de 6ème SEGPA dans des classes de 6ème banales et vis et versa.

→ *Joindre en annexe les fiches action*

### III/ ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DU RESEAU

#### **a.i.1. Organisation des temps de travail en équipe (1<sup>er</sup> degré, 2<sup>nd</sup> degré, interdegré)**

- ❖ *Préciser les objectifs de ces temps et les modalités d'organisation :*

#### **Priorité 4 : Favoriser le travail collectif de l'équipe éducative**

Créer des progressions communes et des outils communs afin de favoriser la continuité au sein du cycle.

Mise en place de formations communes 1er et 2nd degré.

18 heures réparties sur l'année scolaire, partagées en sessions de 3 heures où s'alternent concertation et formation.

#### **2. Fonctionnement du réseau**

- ❖ Description des missions spécifiques et de leur organisation au sein du réseau :

*Indiquer l'articulation entre les missions et compétences des différents personnels, inclure les personnels spécialisés (pôle ressources, RASED - cf circulaire 18/08/2014).*

*Inclure en annexe les lettres de mission des personnels (coordonnateur du réseau, professeurs d'appui, coordonnateurs de niveau...)*

- ❖ Fonctionnement du groupe de prévention du décrochage scolaire (GPDS) :

Réunion hebdomadaire par niveau, sur des situations d'élèves en voie de décrochage. Recherche de solutions locales et individualisée. Le directeur de la SEGPA assiste à ces échanges.

- ❖ Autres fonctionnements particuliers :

#### **3. Communication**

- ❖ Interne au réseau (sites, ENT, lettre du réseau)

❖ Externe

## PRÉSENTATION ET VALIDATION DU PROJET DE RESEAU

Le projet de réseau 2015-2019 a été présenté:

Au comité pilotage : le .....

Au conseil école-collège : le .....

Aux conseils d'école le .....

Le projet de réseau 2015-2019 a été adopté:

Au conseil d'administration le .....